

Gérer, recycler et valoriser les déchets

Edito

p 2

**Vrai
Faux**

p 3

Déchetteries

p 4

**Tri et
recyclage**

p 5

**Extensions
des consignes
de tri**

p 6 / 7

Compostage

p 8

**Prévention/
Alternatives durables**

p 9

Collecte

p 10

Communication

p 11

Actualités

p 12

**Tous ensemble
dans le bac jaune !**



Rejoignez-nous
sur facebook : Sietom 77

www.sietom77.com

Les communes
du SIETOM :

Andrezel,
Argentières,
Beauvoir,
Bernay-Vilbert,
Champdeuil,
Les Chapelles Bourbon,
La Chapelle Iger,
Châtres,
Chaumes-en-Brie,
Chevry-Cossigny,
Coubert,
Courpalay,
Courquetaine,
Crèvecœur-en-Brie,
Crisenoy,
Evry-Grégy-sur-Yerres,
Favières-en-Brie,
Férolles-Attilly,
Fontenay-Trésigny,
Gretz-Armainvilliers,
Grisy-Suisnes,
Lésigny,
Limoges-Fourches,
Lissy,
Liverdy-en-Brie,
Marles-en-Brie,
Neufmoutiers-en-Brie,
Ozoir-la-Ferrière,
Ozouër-le-Voulgis,
Pontault-Combault,
Pontcarré,
Presles-en-Brie,
Roissy-en-Brie,
Rozay-en-Brie,
Servon,
Soignolles-en-Brie,
Solers,
Tournan-en-Brie,
Yèbles.

En cette fin d'année 2022, c'est avec une grande satisfaction que j'assiste en tant que Président à la mise en place effective de l'Extension des Consignes de Tri sur les 39 communes du SIETOM. Ce projet d'envergure piloté par le SIETOM en partenariat avec CITEO place notre collectivité en totale conformité avec l'obligation réglementaire de mise en œuvre au 1er janvier 2023.

En tant que citoyen également, je me réjouis de ce nouveau geste simplifié qui nous permet désormais à tous de trier davantage et de mettre notre poubelle d'ordures ménagères au régime.

En effet, l'Extension des Consignes de Tri s'inscrit dans une démarche globale de réduction des déchets, indispensable d'un point de vue environnemental et économique. Cette réduction est clairement traduite dans la loi, notamment la loi AGEC, et fait partie des objectifs incontournables qui nous sont imposés en tant que collectivité en charge de la gestion des déchets mais également en tant que citoyen. L'objectif est précis et ambitieux : réduire de 15% nos déchets ménagers assimilés d'ici 2030 par rapport à 2010.

C'est donc avec une grande lucidité et en toute transparence que je souhaite partager avec vous les enjeux qui seront les nôtres dans les prochaines années. Ce sont des enjeux de société qui nous concernent tous, élus et citoyens.

Le SIETOM fait face, comme tous les syndicats de traitement des déchets, à des enjeux forts. Les élus ont et auront la responsabilité de décisions importantes pour permettre au territoire d'atteindre cet objectif légal de réduction de 15% de nos déchets.

De multiples leviers et des évolutions nécessaires seront à mettre en œuvre pour atteindre l'objectif. Le tri devra progresser et s'étendre aux biodéchets d'ici 2024 pour tous les habitants. Le réemploi devra se développer et devenir prioritaire. La tarification devra être plus incitative et les collectes optimisées.

Pour vous permettre à tous de comprendre et de vous approprier chacune des évolutions à venir, le SIETOM redoublera d'effort dans sa communication et la sensibilisation faite auprès de tous les publics avec l'appui de chacune des communes du territoire. Les mesures d'accompagnement se traduiront par les moyens matériels adaptés : des bacs à ordures ménagères, des composteurs, une nouvelle déchetterie mieux dimensionnée à Pontault-Combault et une recyclerie.

Ensemble, nous ferons évoluer progressivement mais sûrement nos habitudes pour atteindre ces objectifs ambitieux et protéger notre environnement.



Dominique RODRIGUEZ
Maire de Presles-en-Brie
Président du SIETOM

Tirage : 64 000 exemplaires
ISSN 1622-0072

Dépôt légal : novembre 2022
Publication du SIETOM de la Région
de Tournan-en-Brie

Siège social : 45, route de Fontenay
77220 Tournan-en-Brie
01 64 07 99 75 - info@sietom77.com

Directeur de la publication : Dominique Rodriguez

Rédacteur en chef : Sonia Brisson, en collaboration avec l'ensemble de l'équipe du SIETOM

Commission Information : Dominique Becquart, Dominique Benoit, Jean-Claude Cocquelet, Christian Coquelet, Alain Green, Jacqueline Moerman, Marie-Laure Morelli, Jean-Claude Omnès, Lison Philippe, Dominique Rodriguez, Émilie Tilly.

Réalisation : Jean-Christophe Gernet

Impression : Passion Graphic (77), imprimé sur papier issu de forêts gérées durablement

Crédit photo : SIETOM, ©123RF/ Rawpixel/ Volhah/ Pryzmat - ©Ecologic - ©CITEO/ Jean-Michel de Forceville/ Christian Malette



FAUX X / VRAI ✓



Mon bac va déborder avec tous ces nouveaux emballages. Une collecte supplémentaire doit être organisée pour éviter ces débordements

Je gagne de la place dans le bac jaune en emboîtant mes emballages les uns dans les autres

Le jouet de mon enfant est cassé, il est en plastique, je peux donc le mettre dans le bac jaune avec tous les plastiques

Bonne nouvelle, plus besoin de passer à la pharmacie pour déposer les plaquettes de médicaments périmés. J'ai vu que je pouvais les mettre dans le bac jaune



Les bacs seront adaptés à la demande si leur capacité est trop petite pour contenir tous les emballages triés. Il n'y aura pas d'augmentation de la fréquence de collecte

Les emballages sont à déposer en vrac dans le bac jaune. Les emballages imbriqués ne sont pas recyclables car ils n'ont pas le temps d'être séparés sur la chaîne de tri

Seuls les emballages en plastique se mettent dans le bac jaune. Les autres objets en plastique sont à apporter en déchetterie

Les plaquettes vides en aluminium vont dans le bac jaune désormais mais elles ne doivent pas contenir de médicaments

DÉCHETTERIES

LE CHOIX DU TRI

Les déchetteries ne sont pas des décharges

Les 6 déchetteries du SIETOM sont accessibles aux foyers du territoire détenant une carte d'accès. Ces installations sont soumises à des règles d'accès et de dépôt. Le tri par matériau y est obligatoire afin de permettre une prise en charge adaptée à la valorisation de chaque déchet.

Faire le choix de trier en déposant en déchetterie, c'est faire le choix de la valorisation. 73 % des apports ont été valorisés en 2021 sur plus de 23 000 tonnes au total sur l'année.



73 % DES DÉPÔTS VALORISÉS

Savez-vous ce qu'ils deviennent ?

Nous vous proposons de trouver les valorisations correspondantes :

- 1 - Gravats
- 2 - Huile de friture
- 3 - Piles (105 unités)
- 4 - Batteries (2 unités)
- 5 - Pneus

Pour connaître la valorisation de chaque flux :
www.sietom77.com/dechetterie-quantites

- A - Biodiesel et glycérine
- B - Une canette
- C - Granulats en caoutchouc (*utilisés dans les domaines du bâtiment, de l'industrie et des Sports et Loisirs*)
- D - Remblais sur les chantiers (*parcs urbains, buttes de protection contre le bruit...*)
- E - Une casserole en inox



TRI ET RECYCLAGE

TOUS LES PAPIERS SE RECYCLENT

Le tri, c'est dans les bornes

Journaux, magazines, prospectus, courriers, lettres, enveloppes, cahiers à spirales, documents agrafés, tous peuvent être triés.

Grâce au tri que nous effectuons en les portant dans les bornes à proximité de notre domicile, nous assurons leur avenir.

Localisation sur www.sietom77.com/points-dapport-volontaire

Triés, les papiers peuvent se recycler en moyenne 5 fois :

- 70 % deviennent à nouveau des papiers
- 20 % deviennent des emballages en carton
- 10 % sont transformés en d'autres produits (papiers d'hygiène ou produits d'isolation)



Pour en savoir davantage sur le recyclage du papier : <https://www.citeo.com>



Les étapes du recyclage du papier

LE TRI DU PAPIER À L'ÉCOLE

Partenariat SIETOM/École du Centre à Tournan

À l'initiative de la directrice et avec le soutien de la commune, le tri du papier s'organise depuis le printemps à l'école du Centre de Tournan-en-Brie. Grâce aux élèves encadrés par des éco-délégués et leurs enseignants, plus de 33 kg de papier ont déjà été déposés au SIETOM par les Services Techniques.



Visuel apposé sur le bac de collecte de l'école

Tous les emballages se



LES EXTENSIONS DES CONSIGNES DE TRI

LE GESTE DE TRI SE SIMPLIFIE

Plus de simplicité, c'est moins d'hésitation !

Pour permettre d'améliorer les performances de collecte des emballages et leur recyclage, les consignes de tri évoluent en **harmonisation avec le territoire national**. Depuis début octobre, tous les emballages se trient dans le bac jaune.

En triant davantage, nous participons tous ensemble à la protection de nos ressources et de l'environnement.

 Tous les emballages en plastique : bouteilles et flaconnages **mais aussi barquettes et pots, sachets et films en plastique, barquettes en polystyrène**

PLASTIQUE



 Aérosols, pots, barquettes, boîtes **ainsi que les petits emballages en métal**

MÉTAL



 Cartons, cartonnettes, briques alimentaires

CARTON



trient dans le bac jaune



CITEO

LE BAC DE TRI S'ADAPTE

Un changement à la demande

Cette simplification entraîne une augmentation des volumes d'emballages à déposer dans le bac jaune. Pour vous permettre de tous les trier, nous vous proposons :

- de présenter votre bac plus souvent si vous ne le sortez pas systématiquement
- de nous contacter pour être livré d'un bac plus grand en remplacement de votre bac actuel.

A votre disposition :

► Le formulaire en ligne sur www.sietom77.com à la rubrique « Vos services en ligne » (<https://sietom77.com/vos-services-en-ligne/>).

► Le service Maintenance

Par téléphone : 01 64 07 37 58 du lundi au vendredi de 9h30 à 12h30

Par mail : maintenance@sietom77.com

En habitat collectif, les bacs sont changés à la demande du gestionnaire/gardien. N'hésitez pas à solliciter votre interlocuteur habituel pour qu'il nous demande de procéder au changement.

NOTRE ACCOMPAGNEMENT

Les services à votre écoute

Les services du SIETOM sont mobilisés pour répondre à toutes vos questions. Vous pouvez nous contacter du lundi au vendredi de 9h00 à 13h00 et de 14h00 à 17h00 par téléphone au 01.64.07.99.75 ou par l'intermédiaire de notre site internet www.sietom77.com à la rubrique « contactez-nous ».

Notre site internet à la rubrique déchets/emballages/ verre/papier est à votre disposition ainsi que nos outils :



Autocollant et mémo tri



Une seule question : C'est un emballage ?
Vous pouvez le déposer dans le bac de tri

Dépôt dans le bac, en vrac, sans sac et sans les imbriquer les uns dans les autres

Inutile de les laver, il suffit de bien les vider

COMPOSTAGE

LES FAUX-AMIS DU COMPOSTEUR

La notion de «compostable»

Lors des sessions de sensibilisation, les habitants nous interrogent régulièrement sur les points suivants :

- Peut-on composter des lingettes dites «composables» ?
- Est-ce que les sacs de supermarché affichés comme «biodégradables» se compostent ?
- Mes capsules de café sont biodégradables, vont-elles dans le composteur ?
- Pour accélérer la décomposition de mes déchets puis-je ajouter un accélérateur de compost ?

DES ACCELERATEURS NATURELS

Les hôtes de notre jardin

Lorsqu'on fait soi-même son propre engrais naturel avec les déchets du jardin et de la cuisine, il existe bien des solutions pour accélérer naturellement leur décomposition dans le composteur.

Certaines se trouvent tout simplement dans notre jardin ! Il suffit d'ajouter dans le composteur des pissenlits, fougères, racines de trèfles, valériane et consoude.



Consoude

Pissenlit

Valériane

Effectivement de plus en plus d'articles dans nos supermarchés sont siglés «emballage biodégradable» ou «compostable». Pourquoi déconseille-t-on paradoxalement de les mettre dans le composteur ?

Tout simplement car le temps de décomposition de ces déchets est bien plus long qu'un déchet organique de notre cuisine ou jardin. Bien sûr à terme, ils se décomposeront et feront du compost mais qui ne sera pas entièrement composé de matières naturelles.

Notre accélérateur favori : le purin d'orties

Recette

1/ Mélanger 1 kg d'orties pour 10 L d'eau



1 Seau



10 L d'eau

2/ Laisser macérer 1 semaine en remuant tous les deux jours environ

3/ Filtrer pour se débarrasser des résidus



1 kg d'orties

4/ Pulvériser ou arroser

Avec le SIETOM, le compostage, c'est toute l'année :
<https://sietom77.com/compostage/>

Avec le soutien de la





PRÉVENTION / ALTERNATIVES DURABLES

REPAIR CAFE

Réparer au lieu de jeter - Témoignage

Pascal Seingier, à l'initiative du Repair Café accueilli dans les locaux de la Maison des Arts et des Loisirs de Tous (MALT) de Tournan-en-Brie nous a livré son expérience de bénévole engagé pour l'environnement.

Porté par une ferme volonté de freiner la surconsommation, il propose d'arrêter le «ajeter», jeu de mots entre «acheter» et «jeter», en favorisant la réparation mais aussi l'interrogation avant achat. Accompagné par Yann, Barbara, Joël, Thierry, Carine et Nelly, ensemble ils accueillent depuis deux ans des ateliers de réparation.



Diagnostic et réparation : sur les dizaines d'objets amenés à ces bénévoles, les 2/3 sont réparés. Il s'agit principalement de petits matériels électriques et électroniques. «*Quand on arrive à réparer ensemble les objets qui nous ont été amenés, nous dit Pascal, les gens sont contents mais également fiers d'avoir pu prolonger la durée de vie de leur matériel. L'expérience est partagée avec leur entourage.*

La volonté de l'équipe est de créer un espace de réparation convivial où l'on vient pour échanger et apprendre à réparer soi-même.

DATES A RETENIR

A Tournan-en-Brie, mais aussi à Chevry-Cossigny et Pontault-Combault

UNE INITIATIVE CITOYENNE

Repair Café

Un samedi par mois, de 14h30 à 17h30 à la Ferme du Plateau avec la MALT

Atelier participatif Réparation, bricolage, couture

Ne jetez plus vos électroménagers, luminaires, vélos ou autres objets en panne... Apprenez ensemble à les réparer !

Pendant ce temps convivial, nous vous offrons le café et le thé avec des pâtisseries librement apportées.

14 janvier	11 février
17 septembre	18 mars
15 octobre	15 avril
19 novembre	15 mai
10 décembre	10 juin

malt

Repair Café

BRICOLAGE & COUTURE

Atelier couture... et parfois vélo !

Ne jetez plus votre petit électroménager, vos luminaires et autres objets en panne ! Des vêtements ou des trousseaux à accommoder. À repasser ? **APPRENDONS ENSEMBLE À LES RÉPARER...** Pendant ce moment convivial nous vous offrons le café ou le thé avec des gâteaux librement apportés.

Pour venir avec vos objets à réparer, rendez-vous pour les

PROCHAINES DATES

19/11/22 • 14/01/23 • 11/03/23
13/05/23 • 8/07/23

À la yourte de Cossigny
3, rue de Chevry 77113 Chevry-Cossigny

Contact - France + 06 64 31 04 49
Sites : <https://lesmarchésdeparis.com/> • <http://l'organisateur.org>

Ainsi que les 10/12/2022, 11/02, 8/04 et 24/06 2023 de 14h30 à 17h30
Au centre Culturel La Marmite à Chevry-Cossigny

REPAIR Café

Ne jetons plus, réparons ensemble

Hôtel de ville - cour de la Ferme briarde

Un samedi par mois
retrouvez toutes les dates
sur pontault-combault.fr

Prochaines dates à venir à venir !

3E



COLLECTE

COLLECTE BI-COMPARTMENTÉE

Un camion, 2 collectes dissociées

La benne qui collecte les emballages et le verre est un seul et même camion (excepté sur la commune de Pontault-Combault). Si la collecte est faite de manière simultanée, ne nous méprenons pas : le compartimentage de la benne permet de dissocier

les deux matières qui seront vidées distinctement à leur arrivée à Tournan-en-Brie. Les emballages sont vidés dans le quai de transfert en intérieur tandis que le verre est vidé dans une alvéole dédiée en extérieur.

Compartiment pour le verre

Compartiment pour les emballages



Déchargement du verre



Déchargement des emballages

RAPPEL : COLLECTE... EN DECHETTERIE

Déchets d'Equipement Electriques et Electroniques

Encore retrouvés sur les trottoirs, ils ne sont pas acceptés à la collecte des encombrants lors de laquelle les déchets sont écrasés dans la benne.



Après dépôt en déchetterie, ils seront pris en charge pour permettre leur démantèlement, la valorisation de leurs composants mais aussi la neutralisation de leurs substances polluantes.



COMMUNICATION

ANIMATIONS SCOLAIRES

Une nouvelle édition pour cette année

Convaincus de la nécessité de communiquer sur la thématique des déchets, les élus du SIETOM ont encouragé depuis toujours l'organisation d'animations auprès des jeunes publics.

L'équipe de communication se propose chaque année d'accompagner les enseignants dans leur approche pédagogique sur la question des déchets et de leur nécessaire réduction, et sensibilise les élèves par le biais d'ateliers ludiques.

Les animations sont gratuites et durent environ 1h30. Chaque classe peut bénéficier d'1 à 2 animations choisies dans la nouvelle brochure réalisée à leur intention.

Les communicants interviennent également à la demande dans les collèges, lycées, accueils de loisirs... Ils peuvent participer en complément à des manifestations communales, associatives afin d'apporter un soutien en matière de sensibilisation sur :

- ▶ le geste de tri
- ▶ la prévention des déchets

N'hésitez pas à consulter la page du site internet dédiée à ces interventions, elle est faite pour vous :

<https://sietom77.com/animations/>

Le calendrier des animations 2023 sera disponible dès décembre 2022.



Brochure « Animations pédagogiques 2022-2023 »

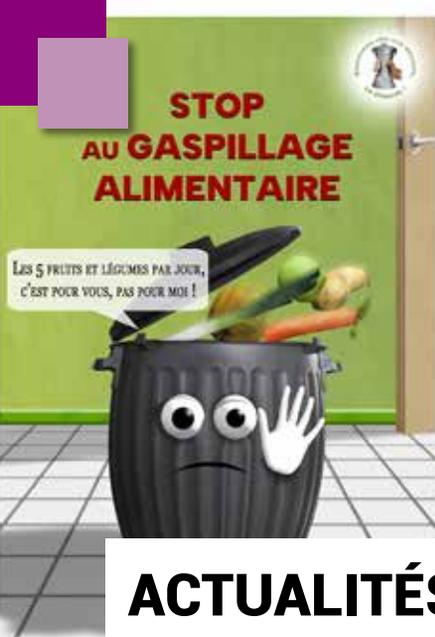
Une des activités, le loto des matières permet de revenir sur leurs origines.



D'ailleurs, le saviez-vous ?

Le pétrole est une ressource naturelle très convoitée mais limitée. Cette ressource permet la production d'énergie, telle que les carburants utilisés pour nos véhicules, mais aussi la fabrication de matériaux ou d'emballages en plastique.

Dans ces temps de sobriété énergétique il est intéressant de se souvenir d'où viennent les matières premières et en quoi elles participent à notre vie quotidienne.



ACTUALITÉS

SAMEDI 26 NOVEMBRE 2022 DE 10H A 17H

SIETOM - 45 route de Fontenay à Tournan-en-Brie

PROGRAMME

Atelier réduction et valorisation des végétaux
(de 10h à 12h)

Jouets solidaires
Récupération de jouets au SIETOM du 21 au 25/11 de 10h à 13h et de 14h à 17h et le samedi toute la journée sur le Stand des Restos du Coeur

Repair Café de la Malt de Tournan-en-Brie
Atelier de réparation de petits appareils électriques et électroniques

Repair Café de Chevry-Cossigny
Atelier de réparation de vêtements avec l'aide d'une couturière

Ateliers Cuisine Anti-Gaspi
Diverses recettes et nombreux conseils et astuces

Zone de troc du textile
Apportez, chinez et repartez avec les vêtements qui vous intéressent. Le Relais sera présent le matin pour nous parler du devenir des textiles après la collecte

Ateliers confection maison
Baume à lèvres bio et naturel, gommage naturel, Bee Wrap (protection pour recouvrir ses aliments)

Stand d'information
Prévention et gestion des déchets

Concours photo : Fabrique une décoration de Noël avec des déchets issus de ta poubelle et prends la en photo
Règlement : www.sietom77.com/Actualités



SAPINS

Objectif valorisation

Les sapins trouveront leur place après les fêtes dans les bennes de végétaux en déchetterie ou sur les points de collecte proposés par certaines communes. En choisissant l'une de ces options, vous permettrez leur valorisation. A défaut, ils seront collectés lors du passage des encombrants (excepté à Pontault-Combault où les points de collecte sont proposés chaque année par la commune).



SERVICES EN PERIODE DE FETES

Notre organisation

Toutes les collectes sont maintenues les 24 et 31 décembre. Les équipages de collecte assurent leurs missions habituelles même pendant les fêtes de fin d'année.

Les 6 déchetteries ne seront pas ouvertes au public les :
- Samedis 24 et 31 décembre après-midis
- Dimanches 25 décembre et 1er janvier

Les services du siège fermeront à 13h les vendredis 23 et 30 décembre.